

Liste des protections Karaté Sportif enfants, Ados et adultes

La période de Noël est propice pour offrir des protections pour les jeunes et moins jeunes pour la pratique sportive du karaté

Dans le cadre d'entraînement à la compétition uniquement en séances clubs une seule couleur suffit.

Sportifs :



Liste pour les enfants jusqu'à 12 ans

- Une paire de gants (bleu et rouge)
- Une paire de protège tibia + chaussons (bleu et rouge)
- Un casque (1 bleu et 1 Rouge)
- Un plastron réversible bleu et rouge
- Une coquille (garçon)
- Un protège dent

Equipement des catégories :

Poussins ; pupilles ; benjamin, minimes.



Plastron protège poitrine

Liste pour les plus de 12 ans

Idem que les enfants sans :

- Le casque
- Sans le plastron extérieur

Remplacer par :

- Le plastron est blanc et sous le kimono
- Pour les filles (différents modèles)

Equipement des catégories :

Cadets ; juniors, séniors et vétérans.

La compétition requiert du matériel individuel.

Vous ne pourrez pas être acceptés en compétition sans ce matériel...

De plus pour les mineurs, vous devez **présenter une autorisation parentale**

Votre **certificat médical de non-contre-indication à la pratique en compétition du karaté**

Vous devez également posséder **un passeport sportif**

Commandable sur le site de la ligue Bretagne de karaté

